

## Comment l'Etat et les syndicats mettent la pression sur les entreprises

Après les patrons et les actionnaires, les agences de notation sont les nouveaux bouc-émissaires de Bernard Thibault. Pour mieux cacher l'incapacité syndicale à alerter sur la crise financière et y apporter des solutions sérieuses ? Interrogé sur le cas de la Grèce, le leader de la CGT en a profité pour expliquer que "nous sommes sous la pression de ces agences (...). C'est évident que la France doit comme d'autres pays en ce moment donner des gages [sur la gestion des dépenses publiques (ndlr)] et le chantier des retraites" y participe, "parce qu'il n'y a pas une urgence manifeste éminente sur le financement des retraites."

Comment ne pas s'interroger sur la responsabilité des syndicats dont le rôle est de faire remonter l'information du terrain et donc de contribuer à la prise de décision des politiques ? Il y a deux ans, en effet, ces mêmes syndicats auraient dû alerter sur la crise, faire des propositions pour l'amortir. François Chérèque a préféré nous expliquer que la hausse du chômage, un phénomène pourtant mondial à l'époque, était due à la réforme des heures supplémentaires !!! Bernard Thibault ne l'a pas contredit... L'autre combat du moment était la lutte pour le paiement d'une prime transport... Tous nous expliquant après, que la crise, bien sûr, c'est les autres. Et de ne surtout pas s'inquiéter du nombre toujours plus faible de leurs adhérents : normal, les ressources des syndicats, tirées des prélèvements obligatoires, continuent, elles, d'augmenter.

Alors, la France sous la pression des agences ou les chiffres sont-ils simplement alarmants ? La dette publique a atteint 78% du PIB fin 2009 – près de 1500 milliards d'euros – contre 64% deux ans plus tôt. Les prévisions pour 2010 tablent sur plus de 84% du PIB. Si la France doit absolument réduire drastiquement son endettement, ce n'est pas tant pour éviter de voir sa note triple A dégradée par ces mêmes agences de notation comme le pense Bernard Thibault : **en réalité, l'exécutif a le devoir de réduire ses dépenses publiques pour pouvoir baisser la pression sociale et fiscale qui étouffe l'appareil de production et empêche la création d'emplois.** En effet, un Etat qui ne maîtrise pas sa dépense, en fait nécessairement porter le poids aux entreprises (employeurs et salariés) et aux ménages, et si cette dépense publique progresse plus vite que l'accroissement des richesses produites, alors l'Etat appauvrit ceux qui travaillent. Pire, cet Etat est alors obligé d'augmenter les prélèvements obligatoires et ponctionne ceux qui investissent dans l'avenir : le tissu des TPE.

La pression vient-elle donc des agences, ou Bernard Thibault participe-t-il avec les autres leaders syndicaux à cette pression constante sur l'appareil de production : une pression directe du fait de revendications déconnectées des réalités économiques et une pression indirecte, en incitant l'Etat à dépenser toujours plus pour compenser la casse sociale qu'ils ont eux-mêmes créé sans se soucier des déficits ? Ainsi, alors que la France devait faire face à la plus grave récession depuis la guerre, décimant les entreprises et les emplois, ces syndicats défilaient il y a un an pour des augmentations de salaires. Désormais **ils incitent le gouvernement à indemniser les chômeurs en fin de droits, au lieu de demander une baisse du coût du travail pour favoriser leur embauche.** Bref, au lieu de viser l'activité et la bonne santé des entreprises, en particulier des TPE qui créent des emplois, l'action des syndicats contribue à les fragiliser, donc à inciter celles qui le peuvent à délocaliser, d'autres à limiter les embauches et les investissements en France, les autres disparaissant purement et simplement. Le syndicalisme salarié, tel qu'il se pratique encore, et seulement, en France, n'a malheureusement toujours pas compris que jouer à la lutte des classes en visant les patrons, c'était en réalité s'attaquer aux entreprises et en premier lieu à ceux qui y travaillent : les salariés.

C'est pourquoi le Cerf réclame une réforme de la représentativité qui garantisse la représentation de tous les salariés au sein d'instances indépendantes élues au suffrage universel.

Je vote pour une représentation responsable et représentative  
par mail : [representation@lescreateurs.org](mailto:representation@lescreateurs.org) ou par fax : 09 56 74 23 73

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !  
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises - Association loi 1901  
24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 – Fax : 09 56 74 23 73 - [www.lescreateurs.org](http://www.lescreateurs.org)